



**Syndicat National de l'Enseignement
Technique Agricole Public**
Fédération Syndicale Unitaire

snetap@wanadoo.fr

Date le 8 décembre 2006
Dossier suivi par
SP/MCV
Objet : évolutions des structures

Monsieur Jean-Louis BÜER
Directeur Général de
l'enseignement et de la recherche
DGER
1 ter, avenue de Lowendal
75700 PARIS 07 SP

Monsieur le Directeur Général,

Vous avez laissé entendre au CTPC du 6 décembre que vous permettrez un nombre supérieur d'ouvertures de classes ou de sections du BTSA Services en espace rural à l'enseignement agricole public. Nous vous en avons donné acte même si nous avons aussi perçu le nombre limité permis par le contexte. En ce sens, nous souhaitons vous repréciser nos demandes :

Pour le grand Ouest

Priorité n°1 : Pays de Loire, LEGTA de Fontenay le Comte ;
Priorité n°2 : Bretagne*, l'un des trois projets des établissements publics ;

Pour le Sud-Est

Priorité n°3 : Rhône-Alpes, LPA de VOIRON ;

Pour le Nord, Nord-Est

Priorité n°4 : Champagne Ardenne, LEGTA de Troyes ;

Pour le Sud

Priorité n°5 : Languedoc-Roussillon *, l'un des trois projets des établissements publics ;

Pour le Sud Ouest

Priorité n°6 : Aquitaine, LEGTA de Bergerac.

*(Pour ces régions, nous nous sommes prononcés en opportunité et non sur tel ou tel projet chacun ayant un intérêt et nous n'avons voulu les départager ; en outre, le CTPR et le CREA de l'une de ces régions ne se sont pas encore réunis : nous ne connaissons donc pas leur avis ni celui du DRAF-SRFD)

Enfin, nos interventions n'ayant pas été suivies d'un avis donné par vos services, le SNETAP-FSU souhaiterait pouvoir s'entretenir avec vous de quelques uns de ces dossiers lors d'une entrevue que nous sollicitons par l'intermédiaire de ce courrier.

En l'attente des suites que vous donnerez à nos requêtes, soyez assuré, Monsieur le Directeur Général, de nos salutations respectueuses.

le Secrétaire Général Adjoint

Serge PAGNIER

